
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 13 juin 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe – Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 1031

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 juin 2018, en y retirant les articles 20.039, 20.040, 30.005, 30.006 et en y ajoutant les articles 20.061, 30.015 et 30.016.

Adopté à l'unanimité.

CE18 1032

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 18 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 1033

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 1034

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Centre de tri Mélimax inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réception, le tri et la mise en marché de bois trié pour 5 territoires, pour une période de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 338 567,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16879 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de l'environnement d'un budget additionnel de 119 951 \$ en 2019 et de 61 714 \$ en 2020, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1185308001

CE18 1035

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la fourniture de 110 camionnettes et 30 véhicules utilitaires/multisegments, aux prix de leur soumission, soit pour les lots et les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16705 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Pie IX Dodge Chrysler 2000 inc.	Lot 1 110 camionnettes	4 922 826,22 \$
Fortier Auto (Montréal) ltée	Lot 5 30 véhicules utilitaires/multisegments	1 051 469,37 \$

- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1184922007

CE18 1036

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture et la livraison sur demande de mélange de terre, de sable et de compost;
- 2- d'accorder à Pépinière A. Mucci inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16585;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187655001

CE18 1037

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9125-5661 Québec inc. (Groupe Specs), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et la livraison des appareils d'éclairage (ensemble A - lot #7) dans le cadre du projet « Migration 2.0 du Biodôme », aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 153 600,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16574 ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1187575001

CE18 1038

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure quatre ententes-cadres pour la fourniture, sur demande, de services professionnels afin de réaliser des études et expertises géotechniques et des caractérisations environnementales dans le cadre des projets d'infrastructures des services corporatifs et des arrondissements de la Ville;
- 3 - d'accorder aux quatre firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, les contrats requis à cette fin pour les lots et les sommes maximales inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16859;

Firme	Somme maximale	Contrat (Lot)
Englobe Corp.	1 731 740,80 \$	1
Les Consultants S.M. inc.	1 511 685,21 \$	2
SNC-Lavalin GEM Québec inc.	1 332 052,06 \$	3
Golder Associés Itée	1 102 391,80 \$	4

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1183855001

CE18 1039

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande d'équipes de travail et d'équipements pour le maintien des actifs du réseau d'aqueduc principal;
- 3 - d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10259;

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1187910001

CE18 1040

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des arrondissements ou infrastructures, pour une période de 20, 22, 24½, 59 et 60 mois, les services de collecte et transport de matières résiduelles, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales et le nombre de mois indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16439 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Arrondissements / Infrastructures	Nombre de mois	Montant (taxes incluses)
Services MATREC inc.	Verdun (matières résiduelles)	24 ½	4 654 436 \$
Derichebourg Canada Environnement inc.	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (résidus alimentaires)	24 ½	1 553 412 \$
Enviro Connexions F.A.	Saint-Laurent (matières résiduelles)	59	12 036 814 \$
Entreprise Multi PM inc.	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension contrat 1 (matières résiduelles)	60	8 911 313 \$
Environnement Routier NRJ inc.	Verdun (matières recyclables)	24 ½	2 325 061 \$
Services MATREC inc.	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (matières recyclables)	24 ½	3 677 339 \$
Derichebourg Canada Environnement inc.	Outremont (matières recyclables)	22	605 923 \$
RCI Environ. Div. WM Québec inc.	RDP - PAT (matières recyclables)	20	2 013 853 \$
Col Sel Transit inc.	Ville-Marie (matières recyclables)	22	2 884 737 \$
Environnement Routier NRJ inc.	Saint-Laurent (matières recyclables)	59	6 067 895 \$
			44 730 784 \$

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des territoires, pour une période de 58, 59 et 60 mois, les services d'élimination des matières résiduelles (marqué *), ou de collecte / transport / élimination, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales et le nombre de mois indiqués en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16439 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firmes	Territoires	Nombre de mois	Montant (taxe incluses)
RCI Environ. Div. WM Québec inc.	Ahuntsic-Cartierville contrat 1 (matières résiduelles)	59	12 750 799 \$
RCI Environ. Div. WM Québec inc.	Ahuntsic-Cartierville contrat 2 (matières résiduelles)	59	12 554 849 \$
RCI Environ. Div. WM Québec inc.	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension contrat 2 (matières résiduelles)	60	13 627 093 \$

	Tonnages		
RCI Environ. Div. WM Québec inc. (Laval) *	137 300	58	6 641 800 \$
RCI Environ. Div. WM Québec inc. (Longueuil) *	91 700	58	4 764 679 \$
Recyclage Notre-Dame inc. *	498 250	58	20 839 634 \$
			71 178 854 \$

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

4 - d'ajuster la base budgétaire du Service de l'environnement, à compter de l'année 2020, comme suit : de 584 919 \$ en 2020, de 829 295 \$ en 2021, de 1 308 107 \$ en 2022 et de 1 427 919 \$ en 2023.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1180695001

CE18 1041

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure des ententes, pour une période de 36 mois, avec les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les articles 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 13) et seules firmes soumissionnaires ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis pour les articles 6, 7, 8, 9, 11 et 12, pour la fourniture de luminaires décoratifs et de potences dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage au DEL 3000K, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16647;

Firmes	Articles	Montants
Guillevin	1,8,11,12	13 613 003,50 \$
Lumca	2,3,4,5,6,7,9,10	15 605 737,34 \$
Lumen	13	522 416,16 \$

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1183113002

CE18 1042

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser une prolongation de la date des contrats des firmes Recyclage Notre-Dame (CE16 1593), Koncas Recyclage (CE15 1026) et Matrec/LEEP (CE13 0848 et CE14 1907) pour 60 jours, soit jusqu'au 30 août 2018.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 602 322,44 \$, taxes incluses, pour la réception, le tri et la mise en valeur de résidus de CRD et encombrants pour les territoires de l'agglomération et les écocentres dans le cadre du contrat accordé à Koncas Recyclage (CG14 0587), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 045 038,60 \$ à 7 647 361,04 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1187075002

CE18 1043

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Dubo Électrique ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et la livraison des appareils d'éclairage (ensemble A - lot #3) dans le cadre du projet « Migration 2.0 du Biodôme », aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 104 089,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16574 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187575003

CE18 1044

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 155 140,93 \$, taxes incluses, représentant 95,09 % du coût total du contrat pour des travaux d'égouts, de conduites d'eau et de voirie, dans la rue Jeanne-Mance, de l'avenue du Mont-Royal à la rue Villeneuve, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Talvi inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 083 472,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 314001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187231034

CE18 1045

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 885 959,37 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, là où requis, aux arrêts d'autobus, dans diverses rues de la Ville de Montréal (PMIR 2018 - réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Demix construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 769 959,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 337406;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187231050

CE18 1046

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 7 371 648,29 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie et d'éclairage, dans la rue Antoine-Faucon, de l'avenue du Château-Pierrefonds au boulevard Saint-Charles, dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 066 648,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 308901;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187231049

CE18 1047

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 985 818,89 \$, taxes incluses, pour compléter l'agrandissement et la rénovation d'un immeuble administratif situé au 10351, rue Sherbrooke Est, dans la Ville de Montréal-Est;
- 2- d'accorder à Construction Socam ltée (CG17 0363) ce surplus contractuel, majorant ainsi le montant total du contrat de 16 956 053,10 \$ à 18 941 871,99 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1187541003

CE18 1048

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 5 965 474,75 \$, taxes incluses, pour la réfection du pont d'étagement et des murs de soutènement Armand-Bombardier et ses approches – Contrat 2018, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Dimco DL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 691 485,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 305402;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1187000003

CE18 1049

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 586 196,91 \$, taxes incluses, représentant 94,17 % du coût total du contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie, dans la rue Chambord, de l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford et dans la rue De Lanaudière, de la rue Rachel à la rue Marie-Anne, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 594 569,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 325701;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187231048

CE18 1050

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de majorer de 150 000 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant du contrat accordé à Maçonnerie Rainville et Frères inc. (CG17 0488) pour la réfection de la maison Thomas-Brunet au parc-nature du Cap-Saint-Jacques, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 600 000 \$ à 2 750 000 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1187936016

CE18 1051

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 10 494 405,96 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de la place Pasteur et des abords de l'UQAM incluant un tronçon de la rue Saint-Denis et de la rue Sainte-Catherine (projet Pasteur/UQAM - Phase 1), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Aménagement Côté Jardins inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 619 872,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-18-007;
- 4- d'autoriser, pour la période 2018-2020, un budget additionnel de revenus et dépenses de 891 832, 52 \$, pour les coûts remboursés par les partenaires;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1180093002

CE18 1052

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure six ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels afin de réaliser le contrôle qualitatif des matériaux sur les différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection, effectués par les services corporatifs et les arrondissements ;
- 3 - d'approuver les contrats de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les contrats 1 à 5 et par lequel la seule firme soumissionnaire pour le contrat 6, soit le Groupe ABS inc., cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16621 ;

Firme	Somme maximale	Contrat
Labo SM inc.	4 449 475,01 \$	1
Solmatech inc.	4 253 615,10 \$	2
Englobe Corp.	3 550 715,44 \$	3
SNC-Lavalin GEM Québec inc.	3 649 867,00 \$	4
GHD Consultants ltée	2 622 694,73 \$	5
Groupe ABS inc.	2 456 872,03 \$	6

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1183855003

CE18 1053

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 4 506 569,30 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation d'une conduite d'eau de 500 mm sous le boulevard Rosemont et la rue des Carrières, entre le boulevard Saint-Michel et l'avenue des Érables, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 291 970,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10262;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1187908001

CE18 1054

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Environnement Viridis inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat de services professionnels en gestion des matières résiduelles fertilisantes (MRF) pour la préparation d'avis de projet, de chargement, de transport et d'épandage des biosolides de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 1 247 478,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16742;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1187526010

CE18 1055

Vu la résolution CA18 26 0125 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 7 mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 881 926,24 \$, taxes incluses, représentant la portion du contrat qui sera payée par la Direction des réseaux d'eau du Service de l'eau de la Ville, pour des travaux de réaménagement de l'avenue Shamrock, du boulevard Saint-Laurent à l'avenue Casgrain et de la Place du marché Jean-Talon incluant la reconstruction de la conduite d'aqueduc de l'avenue Shamrock, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 962 271,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RPPV18-02020-OP;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1180963020

CE18 1056

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 6 966 790 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures dans les rues Murray, Basin et Rioux - Griffintown Lot - 4A, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue du redéveloppement du secteur Griffintown, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 473 790 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 433310;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187669004

CE18 1057

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 24 794 918,32 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau, de voirie et d'aménagement dans la rue St-Hubert, entre les rues St-Zotique et Jean-Talon, dans le cadre du projet de réaménagement de la rue St-Hubert (Lot 2), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 23 819 918,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 403912;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1181009009

CE18 1058

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 771 519,38 \$, taxes incluses, pour la réfection d'un terrain de balle au parc Louisbourg, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises C. Dubois (9014-8693 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 734 780,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6216;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1187936003

CE18 1059

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 14 650 128,52 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de construction d'aqueduc, d'égout, de massifs électriques et de télécommunications, d'aménagement de trottoirs en pavés de béton avec fosses d'arbres et bordures de granite, et d'éclairage urbain dans la rue Peel, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, (Lot D), dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme Groupe TNT inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 12 528 825,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 316201;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1186086001

CE18 1060

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat de services professionnels à Groupe Hémisphères inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour la réalisation d'un audit écologique au parc-nature du Cap-Saint-Jacques, pour une somme maximale de 131 826 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16642;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1186620007

CE18 1061

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 471 575,27 \$, taxes incluses, pour la détection de fuites sur les conduites principales d'aqueduc par une méthode intrusive, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Technologies Pure Canada ltd, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat pour les services professionnels requis à cette fin, pour une durée de trois ans, pour une somme maximale de 3 155 977,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16724;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1186277001

CE18 1062

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'entente avec un prêteur agréé soit la Fédération des caisses Desjardins du Québec pour consentir aux organismes requérant le prêt à terme nécessaire à la réalisation de leur projet financé dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal);

- 2- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) pour permettre à la directrice de la Direction de l'habitation de cautionner tout prêt consenti par un prêteur agréé dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal).

Adopté à l'unanimité.

20.029 1170498005

RCE 18-004

CE18 1063

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'option de prolongation pour un premier terme d'un an, soit du 31 août 2018 au 30 août 2019, de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et le Collège André-Grasset (1973) inc., visant l'échange en biens et services (CE16 1555);
- 2- d'autoriser une dépense de 5 550,75 \$, représentant le montant des taxes applicables à la valeur de l'échange;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1181543003

CE18 1064

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser, conditionnellement à l'obtention du décret du Conseil exécutif du Québec, une dépense de 4 841 761,18 \$, taxes incluses, pour les travaux de réhabilitation du collecteur de la Vérendrye dans le cadre du projet de corridor du nouveau pont Champlain;
- 2 - d'approuver le projet d'entente y afférente entre Sa Majesté la Reine Chef du Canada et la Ville de Montréal, sous réserve d'obtenir l'autorisation du gouvernement du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1186310002

CE18 1065

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'entente de partage des coûts de travaux de constructions par laquelle l'Université du Québec à Montréal (UQAM) rembourse à la Ville de Montréal, dans le cadre de travaux d'aménagement inscrits au programme « Accès Jardins », les coûts de réfection de membranes de toits de tunnels situés dans le secteur de la place Pasteur et de la cour du transept sud de l'UQAM, pour une somme maximale de 787 408,13, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1187280004

CE18 1066

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Mme Céline Hardy un terrain vacant, d'une superficie approximative de 553 mètres carrés, constitué du lot 1 843 315 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue des Maçons, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, pour une somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1185840003

CE18 1067

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Mme Sylvie Blackburn un terrain vacant d'une superficie approximative de 386,9 mètres carrés, constitué du lot 4 589 403 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Mercier, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour une somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1185840010

CE18 1068

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'acte en vertu duquel le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, agissant en sa qualité d'agent de la couronne, cèdent gratuitement à la Ville de Montréal tous les droits, titres et intérêts qu'ils ont ou pourraient prétendre avoir dans les lots 2 161 335, 2 161 337, 2 161 463, 2 161 464 et 2 161 591 (Immeuble), 2 161 336 et 2 161 590 (parcs) et 2 162 401, 2 162 409 (rue), 2 162 392, 2 162 509 (rue), 2 162 487 (rue), 2 162 414 (rue), 2 338 324 (rue), 2 162 507 (rue) tous du cadastre du Québec et de la circonscription foncière de Montréal, le tout aux termes et conditions prévus au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1183867001

CE18 1069

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend, aux fins d'assemblage, à Les entreprises B.L.O.B. inc., un terrain vacant constitué du lot 3 082 177 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé sur le boulevard Léger, à l'est de l'avenue Éthier, d'une superficie de 474,9 mètres carrés, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, pour la somme de 230 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - de renoncer à l'égard de ce lot à une servitude d'égout;
- 3 - d'imputer la recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1186337001

CE18 1070

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet d'offre de location par lequel la Ville loue de Complexe Place Crémazie S.E.C., pour une période de 16 ans à compter du 1^{er} novembre 2018, un espace d'une superficie de 24 400 pieds carrés situé au 7^e étage de l'immeuble sis au 50 Place Crémazie ouest, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 14 284 592,14 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'offre;

- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal à signer ledit projet d'offre pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1180649005

CE18 1071

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc. un local, pour une période de 3 ans et 9 mois à compter du 1^{er} avril 2020, d'une superficie de 19 672 pieds carrés, au 4^e étage de l'immeuble situé au 5800, rue Saint-Denis, pour une dépense totale de 1 515 115,37 \$, taxes incluses, pour les activités du Service de l'approvisionnement (bureau de poste) et pour accueillir temporairement les archives de l'hôtel de ville de Montréal durant le projet majeur de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'autoriser la dépense de 1 011 013,27 \$ taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payable à la compagnie 3928446 Canada inc.;
- 3 - d'ajuster, pour les années 2020 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1185323001

CE18 1072

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à Projet Écosphère pour soutenir le programme Foire Écosphère - Environnement et Écohabitation 2018 (7^e édition);
- 2 - d'approuver le projet un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1186717002

CE18 1073

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 185 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales au titre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2019);

<u>Organisme</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant</u>
Cybercap	« TransiTion - Intégration socioprofessionnelle de jeunes décrocheurs par le multimédia »	60 000 \$
Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes	« LES DIGIGIRLZ: les jeunes femmes du numérique qui codent »	75 500 \$
Pour 3 points	« De coach sportif à coach de vie »	25 000 \$
Forum jeunesse de Saint-Michel	« Projet : Les 18-30 ans: On est là! On a une voix! Écoutez-nous! »	25 000 \$

- 2 - d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1186368001

CE18 1074

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 150 000 \$, dont 100 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc. pour la réalisation du projet « Programme Valorisation Jeunesse » et 50 000 \$ à Rue Action Prévention Jeunesse pour le projet « Jeux de la rue », pour l'année 2018, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);
- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 300 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc. pour la réalisation du projet « Camps pédagogiques », pour l'année 2018, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1184005002

CE18 1075

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 4 160 000 \$ à la Société d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le renouvellement des expositions permanentes 2018-2020 du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1181654003

CE18 1076

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 45 194 \$ à Comité Jeunesse de Notre-Dame-de-Grâce pour la réalisation du projet « Camp de jour Singerman », pour la période du 25 juin au 17 août 2018, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1183220002

CE18 1077

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 430 000 \$ à Triathlon International de Montréal, pour la tenue d'une étape de la Série mondiale de triathlon (WTS) de l'ITU 2018 à Montréal;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 430 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports pour l'année 2018;

- 3 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et Triathlon International de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1187307001

CE18 1078

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 145 000 \$ aux quatre organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales au titre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);

Organisme	Projet	Montant
Ali et les princes de la rue	« La relève montréalaise »	50 000 \$
Réseau citoyen de solidarité Iciéla	« Montréal à notre image: Rencontrer - Connaître - Créer des liens ensemble! »	50 000 \$
TAZ, centre multidisciplinaire et communautaire	« Roule et grimpe au TAZ »	25 000 \$
TOHU, Cité des arts du cirque	« FALLA 2018 - Volet employabilité »	20 000 \$

- 2- d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1184005003

CE18 1079

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 471 698 \$ aux 10 organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance reliés à l'Axe 1 « Accompagnement et cohabitation dans l'espace public », dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);

Organisme	Projet	Soutien recommandé 2018 - Axe 1
Mission Old Brewery	Navette Mission Old Brewery	63 620 \$
Travail de rue / Action communautaire	Le travail de rue comme alternative à l'itinérance dans le Sud-Ouest / Verdun / Lachine	20 000 \$
Plein Milieu	Médiation sociale - Plateau Mont-Royal	77 289 \$

L'Unité d'intervention mobile l'Anonyme inc.	Intervention mobile de proximité la nuit	40 000 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	L'Accès-soir	40 000 \$
Les YMCA du Québec	Premier arrêt - Prévention de l'itinérance et du recrutement à de fins criminelles	72 716 \$
Société de développement social	Pôle de services en itinérance	35 000 \$
Les YMCA du Québec	Centre-ville - Proximité	60 573 \$
La cafeteria communautaire MultiCaf	Itinérance et instabilité résidentielle dans l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce	25 000 \$
Action jeunesse de l'Ouest-de-Île (AJOI)	L'Ancre de l'Ouest	37 500 \$

- 2- d'approuver les 10 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 40 935 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 4- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports à la hauteur de 40 935 \$ pour 2019 et récurrent en 2020 seulement;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1181535002

CE18 1080

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 380 733 \$ aux 14 organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance de l'Axe 4 « Agir ensemble pour l'inclusion sociale », dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) et du budget du Service de la diversité sociale et des sports;

Organisme	Projet	Soutien recommandé 2018 - Axe 4
C.A.C.T.U.S. Montréal	Groupe d'intervention alternative par les pairs	25 000 \$
Spectre de rue inc.	Programme TAPAJ - Volet 1	31 233 \$
Clinique Droits devant	Déjudiciarisation et inclusion des personnes en situation d'itinérance	60 000 \$
Le groupe communautaire l'itinéraire	Café de la Maison ronde	12 000 \$
Dîners St-Louis	Job 18-30	25 000 \$
Sentier Urbain	Des jardins enracinés	20 000 \$
Société de développement social	Destination-Emploi	42 000 \$
Cirque Hors Piste	Cirque ta rue	5 000 \$
Groupe Information Travail	Brigade Plateau Net 2018	22 000 \$
Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal	Vers un modèle de justice autochtone : Adaptation de PAJIC et implémentation des mesures de rechange	30 000 \$
Missions EXEKO	Ville inclusive	21 000 \$

Le groupe communautaire l'itinéraire	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
Les Valoristes, coopérative de solidarité, faisant aussi affaire sous COOP Les Valoristes	Favoriser l'inclusion socioprofessionnelle des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être	7 500 \$
Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc.	Soutien à la réalisation du Plan d'action 2018-2020	50 000 \$

- 2- d'approuver les 14 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire de 30 233 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 4- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports à hauteur de 30 233 \$ pour 2019 et récurrent en 2020 seulement;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1181535004

CE18 1081

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 745 832 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets en itinérance reliés à l'Axe 2 « Sécuriser et stabiliser dans des espaces d'accueil », dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) et du budget du Service de la diversité sociale et des sports;

Organisme	Projet	Soutien recommandé 2018 - Axe 2
Église anglicane Emmaüs	Soutien au centre La Porte Ouverte	70 000 \$
Médecins du Monde	Coordination des services - santé urbaine	10 000 \$
La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	67 992 \$
Le PAS de la rue	Centre de jour : briser l'isolement des aînés de la rue	42 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Concertation, liaison et accessibilité à un continuum de services	42 000 \$
La Mission St-Michael	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
En marge 12-17	Intervention auprès des jeunes en situation de rue	30 000 \$
Carrefour d'alimentation et de partage St-Barnabé inc.	Accompagnement des personnes en situation d'itinérance vers une réinsertion sociale	60 000 \$
Mission Old Brewery	Mission Old Brewery - Santé urbaine	50 000 \$
Dopamine	Dopaccès	20 000 \$
La Maison Benoît Labre	Accueil référence et accompagnement, centre de jour à bas seuil	50 000 \$
ACTION-RÉINSERTION	Le Centre de jour - premiers pas de la démarche de réinsertion sociale et économique de personnes itinérantes	30 000 \$

Centre d'Amitié Autochtone de Montréal inc.	Kaie:ri:nikawera:ke : accueil, référence et suivi	30 000 \$
Accueil Bonneau inc.	Guichet d'accès à des soins de santé physique et/ou mentale	77 840 \$
Pavillon Patricia Mackenzie	Stay-in, Accueil de jour	46 000 \$
Refuge des Jeunes de Montréal	Accueil, accompagnement, référence et suivi en centre de jour	30 000 \$
Dîners St-Louis	Accueil, référence, accompagnement et suivi	30 000 \$
La rue des Femmes de Montréal	Services de deux centres de jour (Maison Olga et Maison Jacqueline)	30 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 86 832 \$ en provenance des dépenses générales d'administration vers le budget de fonctionnement 2018 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 4 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports à hauteur de 86 832 \$ pour 2019 et récurrent en 2020 seulement;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1181535003

CE18 1082

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 400 000 \$, à La Vitrine culturelle de Montréal, pour l'année 2018, pour la réalisation de son plan d'action 2018-2019;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1183205003

CE18 1083

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);

<u>Organisme</u>	<u>Projet</u>	<u>Montant</u>
L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants	« Agir pour l'inclusion sociale des familles immigrantes »	37 700 \$
Fondation de la Visite	« La fierté des familles dans leur quartier et quartier fier des ses familles - XIII »	48 083 \$
Mères avec pouvoir (MAP) Montréal	« Intervention en milieu ouvert »	14 217 \$
Centre d'initiatives pour le développement communautaire, l'Unité	« Unité 12-17 » (anciennement Projet Ados)	25 000 \$
Entre-Maisons Ahuntsic	« Studios 2018 »	25 000 \$

- 2 - d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1187497003

CE18 1084

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 16 500 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation de deux concerts d'été, les 27 et 28 juillet, dans le cadre des Concerts Campbell 2018;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1180879002

CE18 1085

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 105 000 \$ et un soutien technique estimé à 100 000 \$ au Comité de la fête nationale de la St-Jean inc. pour les festivités de la Fête nationale à Montréal – Le Grand Spectacle du 23 juin 2018 et le Défilé de la Fête nationale, le 24 juin 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1185877002

CE18 1086

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le nouveau projet de convention entre la Ville et la Fondation du startup de Montréal (CG18 0175), accordant un soutien financier de 1 350 000 \$, pour une durée de 3 ans, afin d'appuyer son plan de croissance;
- 2- d'abroger, en conséquence, le point 2 de la résolution CG18 0175.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1187511002

CE18 1087

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'entente de commandite entre la Ville et Hydro-Québec et d'accepter une contribution financière de 57 487,50 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018, au Palais des congrès de Montréal, du 19 au 22 juin 2018;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1187731006

CE18 1088

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prendre acte de la lettre d'appui d'Investissement Québec au Congrès mondial ICLEI 2018, et d'accepter une contribution financière de 1 000 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018, au Palais des congrès de Montréal, du 19 au 22 juin 2018;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1187731007

CE18 1089

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention de collaboration et de visibilité entre la Ville et l'Administration portuaire de Montréal et d'accepter une contribution financière de 2 299,50 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018, au Palais des congrès de Montréal, du 19 au 22 juin 2018;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1187731008

CE18 1090

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de contrat de vente par lequel la Ville vend, au Groupe Germain inc. à des fins commerciales, un terrain vacant d'une superficie de 24,1 mètres carrés, situé du côté nord du boulevard de Maisonneuve, à l'est de la rue Metcalfe, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué d'une partie du lot 1 514 324 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à être connue prochainement comme étant le lot 6 243 504 du susdit cadastre, avec servitude de passage et de non-construction en faveur de la Ville, pour une somme de 150 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2- de fermer et retirer du domaine public une partie du lot 1 514 324 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1176337003

CE18 1091

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention de soutien financier de 30 000 \$ et de soutien technique estimé à 150 000 \$ entre la Ville et l'Association des festivités culturelles des Caraïbes (AFCC), relativement à la tenue de la 43^e édition de « La Carifesta », le samedi 7 juillet 2018, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1185877005

CE18 1092

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente de partenariat entre la Ville de Montréal et la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'accepter une contribution financière de 91 980 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1187731009

CE18 1093

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter le projet de Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018 - 2020, élaboré dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA);
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour réaliser la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018 - 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1180706002

CE18 1094

En conformité avec l'article 4 f) des lettres patentes de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM);

Attendu que l'investissement de la part de la SHDM pour la réalisation du projet de rénovation majeure est supérieur à 1 M\$;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la réalisation du projet de construction d'un immeuble de 26 studios destinés à répondre aux besoins d'une clientèle itinérante ou à risque d'itinérance au 2233, rue De Champlain à Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1187653002

CE18 1095

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter comme mode de diffusion du rapport de la mairesse aux citoyens concernant les faits saillants du rapport financier annuel, le rapport de la vérificatrice générale ainsi que le rapport du vérificateur externe, la publication dans les journaux.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1185057002

CE18 1096

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le plan d'action en commerce intitulé : « Vivre Montréal », un des huit plans d'action mettant en œuvre la Stratégie de développement économique *Accélérer Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1187796002

CE18 1097

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre acte de la modification des aspects financiers du sommaire décisionnel et de l'obtention d'un certificat du trésorier, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Logistik Unicorp inc. (CG18 0063) pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle au service de sécurité publique;
- 2 - d'autoriser la dépense des frais d'implantation et d'imputer cette dépense d'investissement conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de l'approvisionnement pour l'année 2019 et les années subséquentes, soit de 1 889 775 \$ au budget de fonctionnement et d'imputer la dépense des frais de gestion conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1177811002

CE18 1098

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser, pour l'année 2018, un transfert budgétaire au budget de fonctionnement de 900 642 \$ et de crédits autorisés disponibles au programme triennal d'immobilisation de 50 882 791 \$ en provenance de l'arrondissement de Ville-Marie vers le Service des Infrastructures, de la voirie et des Transports;
- 2 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire de 2019 d'un montant de 1 284 600 \$ au budget de fonctionnement et d'un montant de 106 419 000 \$ au programme triennal d'immobilisation du Service des Infrastructures, de la voirie et des Transports.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1185056001

CE18 1099

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 79 192 \$, pour la période du 16 juin au 31 décembre 2018, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement d'un poste de conseiller en ressources humaines au sein de la Direction des partenaires d'affaires RH;

- 2 - de prévoir un ajustement récurrent à la base budgétaire de 154 973 \$ pour les années 2019 et subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1185073003

CE18 1100

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 478 789 \$, pour la période du 16 juin au 31 décembre 2018, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour le financement de huit postes au sein de la Direction rémunération globale et systèmes d'information RH;
- 2 - de prévoir un ajustement récurrent à la base budgétaire de 906 755 \$ pour les années 2019 et subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1185073004

CE18 1101

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à modifier la poursuite intentée par la Ville de Montréal contre Michael Applebaum pour le recouvrement d'allocation de transition, pour y ajouter une demande de remboursement d'allocation de départ reçue le 11 juillet 2013 au montant de 108 204,90 \$, portant le montant total de la demande de recouvrement de la Ville à la somme de 267 923,90 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1186440002

CE18 1102

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autorisation un règlement hors cour pour une somme de 250 000 \$ en capital, intérêts et frais en faveur de la Ville de Montréal dans le cadre du recours intenté contre Aéro-feu ltée, Rosenbauer Minnesota LLC et Rosenbauer Karlsruhe GMBH & Co. KG, en remboursement du prix d'acquisition d'un véhicule de lutte contre les incendies ainsi qu'en recouvrement de dommages encourus par la Ville de Montréal en raison de la défectuosité constatée du véhicule Rosenbauer TREX 115 acquis et de la violation des certaines obligations contractuelles.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1187706002

CE18 1103

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Rapport annuel d'activités 2016-2017 modifié et le Rapport annuel d'activités 2017-2018 relatifs au Fonds de développement des territoires;
- 2 - de transmettre ces rapports au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 3 - d'autoriser le Service du développement économique de la Ville de Montréal à rendre les rapports disponibles sur le site Internet de la Ville pour le bénéfice de la population.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1185175002

CE18 1104

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'institution de procédures en vue de récupérer les sommes payées injustement par la Ville à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics obtenus par Consultants Aecom inc. (anciennement Tecsub inc.) et LBHA & associés Ingénieurs-conseils;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 200 000 \$, plus taxes, en services professionnels des avocats du cabinet IMK mandatés pour la représentation de la Ville devant la Cour supérieure;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1183219008

CE18 1105

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer monsieur Yves Gauthier membre indépendant du comité de vérification élargi, conformément à l'article 107.17 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), et de le désigner vice-président de ce comité.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1185330002

CE18 1106

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la recommandation de la Commission de la sécurité publique de Montréal et, par conséquent, de recommander au conseil d'agglomération, après avoir pris l'orientation du conseil municipal, de recommander au ministre de la sécurité publique la destitution de monsieur Philippe Pichet du poste de directeur du Service de police de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1183430007

CE18 1107

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 118 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) 18-002, l'ordonnance no 4 jointe au présent dossier décisionnel, afin de permettre, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, l'accès gratuit à 9000 familles montréalaises à faible revenu pour une visite dans l'un ou l'autre de ces établissements, soit du 14 juillet au 6 septembre 2018 pour le Jardin botanique et l'Insectarium et du 14 juillet au 31 décembre 2018 pour le Planétarium Rio Tinto Alcan.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1187497004

CE18 1108

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 15-082), l'ordonnance no 9 jointe au dossier décisionnel désignant le secteur « Avenue du Mont-Royal » aux fins de l'application du règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1181179007

CE18 1109

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) (18-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1185086001

CE18 1110

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 23 du *Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme)* (02-102), l'ordonnance no 4 jointe au présent dossier décisionnel pour la création d'une nouvelle catégorie de coûts maximaux admissibles (Catégorie Zone centrale - Haute densité), des loyers afférents, et la majoration des coûts maximaux admissibles pour les projets de volet 1, 2 et 3.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1176918001

CE18 1111

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement interdisant les calèches », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1185237010

CE18 1112

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de modifier le titre du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 46 000 000 \$ afin de financer le projet de développement des installations du SPVM dans l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est » par le remplacement du montant de « 46 000 000 \$ » par « 25 000 000 \$ ».

2 - de modifier l'article 1 de ce règlement par le remplacement du montant de « 46 000 000 \$ » par « 25 000 000 \$ ».

Adopté à l'unanimité.

40.006 1187782001

CE18 1113

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 27 000 000 \$ pour le financement des travaux prévus dans le cadre du projet métamorphose de l'Insectarium, du Service de l'Espace pour la vie », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1180348005

CE18 1114

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « jardin Marcelle-Gauvreau » l'espace public situé à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Laurier Est, constitué du lot numéro 1 878 374 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1184521010

CE18 1115

Il est

RÉSOLU :

- 1- de désapprouver le Règlement 01-280-46 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280), adopté le 14 mai 2018 par le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest, celui-ci n'étant pas conforme au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal étant donné qu'il diminue les exigences de verdissement du règlement 01-280;
- 2- d'autoriser le greffier à transmettre la résolution de désapprobation à l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1186961002

CE18 1116

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications aux conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal pour les années 2018 à 2021.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1185981001

CE18 1117

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération les documents intitulés « Émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise – Inventaire 2014 » et « Émissions de gaz à effet de serre des activités municipales de l'agglomération de Montréal - Inventaire 2015 ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1177507001

CE18 1118

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le document intitulé « Suivi du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020 ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1187532001

CE18 1119

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le document intitulé « *Suivi du Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre corporatives 2013-2020* » de l'agglomération de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1176874001

CE18 1120

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le Rapport Montréal durable dans le cadre de Montréal durable 2016-2020.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1186091001

CE18 1121

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1183570003

CE18 1122

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la disposition, à titre gratuit, d'un instrument d'arpentage désuet à la Fondation du Collège Ahuntsic (OBNL), le tout d'une valeur nulle, afin que le collège l'utilise à des fins d'enseignement.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1183854001

Levée de la séance à 11 h 07

70.001

Les résolutions CE18 1031 à CE18 1122 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville